

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 FEVRIER 2019

Procès-Verbal

Le jeudi 21 février 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Georges PREDALLE a été désigné secrétaire de séance.

Il a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Marianne ALZAI, Ludovic GATINEAU, Alain HAUMONTE, Stéphanie GRENET et Pierre-Edouard LAIGO qui ont donné pouvoir.

Il donne lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- ➡ Bilan de la médiathèque

- ➡ Affaires Financières et Travaux :
 - Travaux SIEG

- ➡ Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
 - Recrutement d'un cdd à l'école
 - Bilans financiers pour l'école

- ➡ Questions diverses
 - Modification de la date du conseil de mars
 - Remerciements
 - Invitation à la remise de la médaille communale
 - Courrier Denise Nouhen, sur l'expropriation de l'école

• Bilan de la médiathèque – Robert IMBAUD – Maire et Yolande BURETTE – Adjointe

Monsieur le Maire présente le bilan financier.

Philippe LE PONT signale que malgré le coût, c'est un équipement de grande qualité.

Madame Yolande Burette présente le bilan d'activité de la médiathèque pour 2018.

- ✓ Fonctionnement :
 - 2 postes d'adjoint du patrimoine
 - 1 poste pour l'entretien (1 agent en contrat aidé et 1 agent PEC à temps non complet se sont relayés)
 - 10 bénévoles

- ✓ Nouveaux Horaires d'ouverture : + 5h d'ouverture par semaine en 2018
 - Lundi, jeudi et samedi : 8h-10h
 - Mardi : réservé aux scolaires
 - Mercredi : 10h-12h et 14h-17h
 - Vendredi : 10h-18h

- ✓ Tarifs : identiques à 2018
- ✓ 414 lecteurs actifs dont 670 cartes famille et 15 cartes « collectivités », 102 nouveaux adhérents en 2018
- ✓ **Nombre de prêts** en augmentation : 16046 en 2018, 14740 en 2017
- ✓ **Acquisitions**
 - **411 livres** ont été achetés en 2018 (*261 pour les enfants, surtout des mangas et 150 pour les adultes*)
 - **110 livres** ont été donnés à la médiathèque
- ✓ **Prêts de la médiathèque départementale en 2018** : le passage, tous les vendredis (*hors vacances scolaires*) d'une navette de la médiathèque départementale et la possibilité de faire des réservations par internet permettent une circulation et un accès plus important et rapide des documents pour les lecteurs.
- ✓ **Fonds propre : 11099 livres**
- ✓ En février 2018 : un grand désherbage a permis de donner 1257 livres à l'association KODON
- ✓ Les animations :
 - 16 février : animation pop-up avec Martine PALHOL
 - Mars : raconte tapis « la chèvre biscornue »
 - 4 avril : découverte d'un logiciel de retouches photos avec Bruno Bisanti
 - 13 avril : Conférence de Bruno SANANES
 - 28 avril : Chasse aux œufs de pâques
 - 23 octobre : atelier d'origami et d'écriture japonaise avec Testuya et Maïko GOTANI
 - 31 octobre : Halloween
 - Décembre : raconte tapis « de la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête »
 - 9 décembre : fête du livre
 - 19 décembre : création d'une carte de noël avec la visite du père Noël
 - 19 expositions tout au long de l'année
- ✓ **Projets 2019** :
 - 19 février : atelier informatique avec Bruno BISANTI : retouche de photos
 - 26 février : atelier collage pop-up avec François Noël MARTIN
 - 20 février au 20 mars : exposition sur les abeilles avec une conférence pour les enfants
 - 13 mars : atelier « pierre » avec Margot VOISSET
 - 30 mars : dictée avec Gérard Soumillard
 - Avril : chasse aux œufs
 - Avril : conférence de Jean-Yves CARPANESE sur le Québec
 - 15 et 18 avril : atelier terre avec Eve De Oliveira
 - Mai : Kamishibai « la soupe à l'ail »
 - Septembre : raconte tapis « la chenille qui fait des trous »
 - 8 décembre : fête du livre
 - Dédicace de Véronique CHAUVY

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles de la médiathèque ainsi qu'aux membres de la commission développement culturel

A ces projets, Monsieur le Maire a ajouté des actions destinées à développer la Médiathèque : modernisation informatique, portage de livres, lecture dans des lieux extérieurs...

- **Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire**

- **Périmètre de programme de rénovation de façades : propositions à la communauté de communes**

Les commissions urbanisme/habitat et attractivité économique de la communauté de communes se sont réunies conjointement le 31 janvier afin d'envisager la mise en place d'une campagne d'aide à la rénovation de façades d'habitations et commerciales.

Les objectifs de cette campagne sont :

- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Préserver le patrimoine
- Valoriser les espaces publics

Afin de ne pas diluer les subventions, il convient de déterminer des périmètres d'éligibilité pour les habitants. Ces périmètres peuvent être le centre bourg, la traverse, la place ou l'espace public qui fera l'objet d'une réhabilitation par la commune afin de favoriser une valorisation d'ensemble.

Une proposition de périmètre centré sur le bourg de Maringues va être faite à la communauté de communes.

- **Travaux SIEG**

En fin d'année 2018, des tests avaient été réalisés par le SIEG pour la mise en valeur lumineuse du square du poilu et de l'église.

Pour le poilu, l'estimation des dépenses est de 5300€ HT pris en charge à 40% par le SIEG soit avec l'éco taxe un reste à charge pour la commune de 3180.72€ HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour l'église, l'estimation des dépenses est de 15000€ HT pris en charge à 40% par le SIEG soit avec l'éco taxe un reste à charge pour la commune de 9002.16 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Suite au dépôt de permis de M. LANOUZIERE, rue du colombier, il faut réaliser un enfouissement du réseau électrique, les fourreaux sont déjà en place. Le montant de la participation à verser par la commune est de 1840€ pour 234 mètres de réseau.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Sanat : remplacement des peupliers**

Suite à la coupe des peupliers et à la rencontre des habitants du village de Sanat qui ont exprimé leur volonté de replanter les sectionaux, un devis a été demandé à l'entreprise Contarin à Bétête.

Pour 200 arbres, 8/10 plantés en régie le montant du devis est de 800€HT pour des arbres 10/12 900€ H.T..

Pour 200 arbres ,10/12 plantés par l'entreprise le montant du devis est de 1400€ HT pour des arbres 10/12 : 1500€ H.T..

Les recettes issues de la vente des peupliers sur ces terrains étaient de 6492.95€ soit 5410.80€ HT. Après avoir replanté il resterait entre 4610€ HT et 3910€ HT.

Il est proposé au conseil de valider le principe de replanter les peupliers.

- Travaux :
 - La maison faisant l'objet d'un arrêté de péril rue de l'escalier a été sécurisée (la façade a été démolie).
 - Les plantations du square du poilu vont bientôt démarrer (gazon, arbres et végétaux)
 - Le chantier d'insertion poursuit les aménagements des bords de Morge
 - Un grand nettoyage des abords des ateliers municipaux vient de se terminer
 - Les aménagements des locaux sociaux et de l'atelier garage sont en cours
 - Une balayeuse a été louée depuis une quinzaine de jours. Elle tourne dans le bourg
 - La terre qui se trouve aux ateliers municipaux va être broyée par l'entreprise PARRA.

- Tarifs pour l'enlèvement des déchets sauvages

Suite à la prise en flagrant délit de dépôt sauvage d'un camion aux étangs de Laschamp, il a été décidé de mettre en place un tarif pour l'enlèvement de ces déchets.

Ce tarif sera destiné aux contrevenants et devra permettre de les taxer.

Il est établi sur les bases suivantes :

- Coût horaire d'un agent de maîtrise : 21,95€
- Coût horaire d'un adjoint technique principal : 21,40€
- Coût horaire d'un adjoint technique : 13,88 €
- Tractopelle : 135,58€ la ½ journée (+coût de l'essence)
- Camion poids lourds : 137,35€ la ½ journée (+coût de l'essence)
- Préjudice d'image : 500€

Délibération adoptée à l'unanimité.

• **Commission Vie Scolaire et Cadre de Vie –Marianne ALZAIX représentée par Gérard SANCIAUT– Adjoint**

Monsieur l'Adjoint indique à l'assemblée qu'un agent de l'école (titulaire à temps complet) va être placé à partir du 4 mars 2019 en temps partiel thérapeutique.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du service il propose le recrutement d'un contractuel pour assurer son remplacement momentané jusqu'à fin août.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Le conseil municipal des enfants :

Le conseil municipal des enfants s'est réuni le jeudi 14 février 2019 salle du Conseil.

Les 12 conseillers étaient présents.

Ordre du jour : Mise en place du conseil, le rôle des conseillers municipaux jeunes, les commissions, les sujets à aborder lors des prochaines réunions.

Présentation du Conseil Municipal de la commune de Maringues, présentation de la salle du Conseil, déroulement d'une réunion du Conseil Municipal, présentation du Conseil Municipal de Maringues, présentation des Conseillers Municipaux présents et leurs fonctions.

Les commissions du Conseil Municipal des jeunes sont les suivantes :

- *Commission Ecoles* : les aménagements de l'école, l'organisation à l'école (les récréations, la cantine), le civisme et la citoyenneté : Léa, Armelle, Noémie.
- *La ville et ses aménagements* : la citoyenneté, la propreté, les aires de jeux pour les enfants, l'environnement, la sécurité routière, les aménagements : Lise, Armelle, Laureen, Angeline, Kenzo
- *Les animations* : participation aux différentes cérémonies (8 mai, 14 juillet, 11 novembre), les décorations de Noël, la fête annuelle, les échanges intergénérationnels : tous les conseillers sauf Charles, Armelle et Océane.

Au cours des échanges les conseillers ont abordé de nombreux thèmes : la sécurité, la cantine et les menus, la propreté dans la ville, les jeux dans la cour de récréation, les incivilités.

Yves Raillère a présenté le projet de skate-Park : l'implantation, l'utilisation, les matériaux etc.

- Coût de fonctionnement de l'école Anatole France

Dans le coût de fonctionnement de l'école Anatole France, les frais de personnel représentent 166 000€ soit 67% du coût total.

Actuellement 12 agents interviennent à l'école :

- 6 titulaires
- 3 emplois Parcours Emploi Compétences
- 2 CDD
- 1 emploi à temps partiel thérapeutique à partir du 4 mars

Ces agents doivent assurer les 2 garderies matin et soir, l'accompagnement dans 5 classes durant les heures d'école, la préparation des repas et des gouters (matins et soirs), le service d'une centaine d'enfants à la cantine, le nettoyage de la salle de cantine et des salles de classe.

Le coût de fonctionnement administratif :

Pour l'année 2018, le coût d'un élève en primaire ressort à **368,88€ (165 élèves)**

Le coût d'un enfant en maternelle ressort à **1 187,25€ (115 élèves)**

Le coût de fonctionnement de la cantine scolaire : 54 817,50€

Le coût de fonctionnement de l'école : 211 487,62€

Le coût global de fonctionnement de l'école : 266 305,12€

Délibération adoptée à l'unanimité.

Un débat s'engage sur ce sujet.

- Demande de subventions école Anatole France

Une délibération est demandée pour des fournitures et des sorties pour l'année 2019 :

- Fournitures pour les élèves en élémentaire : 36€ par élève (35€ en 2018)

- Fournitures pour les élèves en maternelle : 33€ par élève (32€ en 2018)
- Subventions pour les sorties : 18€ par élève (18€ en 2018)
- Fournitures de bureau : 300€ pour l'année.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• **Commission animations et festivités : Gérard SANCIAUT - Adjoint**

La commission se réunira le jeudi 28 février à 18H30 pour préparer le programme de la fête annuelle avec les animations et pour préparer la réunion sur le jumelage.

Les 9 et 11 Avril : Un cirque s'installera au Champ de Foire.

Pour information, le rallye Optic 2000 passera à Maringues le vendredi 03 Mai à partir de 7 heures.

Une visite du Sénat avec les enfants aura lieu le 4 Juillet.

• **Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint**

Une réflexion sur la mise en place d'un site internet dédié à la médiathèque est en cours.

• **Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe**

Salle d'exposition

- Du 18 février au 9 mars : deux artistes peintres Richard Mage et Isabel Vallat
- Du 11 mars au 30 mars : Margot Voisset sculptrice plasticienne

Elle fera un atelier d'initiation aux techniques de modelage et approche de la sculpture (argile)

Le thème sera « aborder la représentation humaine par le biais d'une expression artistique et caricaturale qui date du moyen –Age : La Gargouille »

- 30 Mars : Dictée à la salle d'honneur qui sera lue par Gérard Soumillard

• **Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLIERE – Adjoint**

Prochaines manifestations :

- Dimanche 3 mars : Tripes du foot à la salle annexe + finale du Tennis Club Maringois
- Vendredi 22, Samedi 23, Vendredi 29, Samedi 30 mars : Théâtre de la Jeanne d'arc.
- Dimanche 17 mars : Loto de l'amicale des pompiers à la salle d'honneur
- Dimanche 17 mars : Commémoration fin de la guerre d'Algérie au Poilu
- Dimanche 24 mars : Compétition de Gym de la société Jeanne d'arc - salle Uranus

La commission « Sports, Associations et solidarité » s'est réunie mercredi 19 février.

SPORTS ET ASSOCIATIONS

Pour le parcours de santé, une solution alternative pourrait être envisagée avec la mise en place d'une plateforme sportive

La Maringoise : une réflexion est engagée sur le prochain parcours.
Le critérium du Dauphiné pourrait passer à Maringues en juin 2019.

SOLIDARITE.

Le vote du budget du CCAS aura lieu fin Mars.
Un incendie a eu lieu rue des escaliers.

DIVERS.

Comité syndical du Syndicat du Bois de l'Aumône du 9 février : baisse du taux de TOEM de 11.75 % à 10.88 %, ce qui représente 7.4 %.

Incivilités

• **Questions diverses – Monsieur le Maire**

- En raison du Conseil Communautaire qui doit se tenir le jeudi 28 mars, le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 26 mars à 19 heures 30.
- Il est donné lecture du courrier de Madame Denise Nouhen concernant l'expropriation des terrains dont elle est propriétaire sur le site de la future école.
- Invitation à la cérémonie de remise de médailles du travail qui se tiendra le 8 mars 2019 à 18h salle du conseil pour 4 agents municipaux.
- Remerciements U.S.M pour subvention exceptionnelle
- Remerciements des compagnons de la Bignotte
- Invitation à la cérémonie commémorative du 19 mars, le 17 mars à 11h
- Une enquête est en cours pour le déclassement du chemin des molles jusqu'au 22 février
- Suite au nettoyage des ateliers municipaux, des plaques d'amiante ont été découvertes leur enlèvement devrait coûter environ 7200€ TTC
- Le conseil départemental a été interrogé au sujet de la propriété des ponts sur la Morge. Seul celui des tanneries leur appartient. Il a été inspecté en 2015. Les autres appartiennent à la commune qui souhaite les faire contrôler.
- GEMAPI : La police de l'eau avait demandé en 2012 de supprimer tous les barrages sur les cours d'eau. Si cela se fait la GEMAPI pourrai prendre en charge une partie des travaux.
- Travaux du rond-point Route de Luzillat/RD 1093 : la Commission d'Appel d'Offres a lieu courant mars.
- Syndicat de la Basse Limagne : Suite à la prise de compétence eau par Plaine Limagne, la répartition des délégués au sein du syndicat va être modifiée.

•-•-•-•-•

La séance est levée à 21 heures 30